

**COMMUNE DE NGONG : AVIS  
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N°10/AAONO/C-  
NG/SG/ST/CIPM/2021 DU  
21/04/2021 LANCE EN PROCEDURE  
D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE  
DE L'ECOLE PUBLIQUE DE LANGUI  
DIFFERGOL, COMMUNE DE NGONG,  
DEPARTEMENT DE LA BENOUE,  
REGION DU NORD.**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de la clôture de l'école publique de Langui Differgol, Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Elévations
- Menuiseries métalliques
- Peinture

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-quatre millions (44 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises.

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

### **5. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot.

### **6. Participation et origine**

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

### **7. Financement**

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du BIP Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021.

Charge IW01112

Budget Head N° 55 15 19701 641517 20202 426

### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

### **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la

Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) francs CFA, payable à la recette de la Commune de Ngong.

#### **10. Remise des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six pies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le 11/05/2021 à 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 10/AAONO/MC-NG/SG/ST/CIPM/2021 DU 21/04/2021. LANCE EN  
PROCEDURE D'URGENCE  
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CONSTRUCTION DE LA  
CLOTURE DE L'ECOLE  
PUBLIQUE DE LANGUI DIFFERGOL, COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE  
LA RENOUE, REGION  
DU NORD.**

**“A n'ouvrir qu 'en séance de dépouillement “**

#### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit huit cent quatre-vingt mille (880 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la Uste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

#### **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 11/05/2021 à 11 heures précises dans la salle de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier

administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

### **Offre financière**

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Omission d'un corps d'état

### **Principaux critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- Références de l'entreprise et consentement aux clauses techniques du marché (14 700 000) quatorze millions sept cent mille Francs CFA sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

### **15. Attribution**

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera

attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17. Renseignements complémentaires**

##### **Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222 273 278/222 273 289.

#### **18. Additif à l'Appel d'Offres**

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAG. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

#### **Corruption**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

BERTOUA le 27 Avril 2021

Le MAIRE

KOUME Honoré

[Télécharger le DAO](#)

---

**COMMUNE DE NGONG : AVIS  
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N°012/AAONO/C-  
NG/SG/ST/CIPM/2021 DU  
22/04/2021 LANCE EN PROCEDURE  
D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DE CINQ (05)  
SALLES D'HOSPITALISATION HAUT  
STANDING AU CSI ANNEXE DE  
NGONG, COMMUNE DE NGONG,  
DEPARTEMENT DE LA BENOUE,  
REGION DU NORD.**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de cinq (05) salles d'hospitalisation haut standing au CSI annexe de Ngong, Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévations ;
- Couverture et charpente ;
- Menuiseries bois ;
- Menuiseries métalliques, aluminium et vitrerie
- Peinture et revêtement ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- VRD et divers.

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises.

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

### **5. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot.

### **6. Participation et origine**

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

### **7. Financement**

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP Ministère de la Santé Publique, Exercice 2021  
Charge N°IW0 6303



### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

### **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, payable à la recette de la Commune de Ngong.

### **10. Remise des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard **le 12/05/2021 à 10 heures** précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°012/AAON0/C-NG/SG/ST/CIPM/2021 du 22/04/2021 LANCE EN  
PROCEDURE D'URGENCE**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) SALLES  
D'HOSPITALISATION HAUT**

**STANDING AU CSI ANNEXE DE NGONG, COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT  
DE LA BENOUE,  
REGION DU NORD.**

**“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”**

### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent mille (500 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste

figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 12/05/2021 à 11 heures précises dans la salle de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## **14. Critères d'évaluation**

### **Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des

entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

### **Pièces administratives**

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

### **Offre technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

### **Offre financière**

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Omission d'un corps d'état

### **Principaux critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;

- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- Références de l'entreprise et consentement aux clauses techniques du marché (8 500 000) huit millions cinq cent mille Francs CFA sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

### **15. Attribution**

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

#### **Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222 273 278/222 273 289.

#### **Additif à l'Appel d'Offres**

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict

respect du code des marchés publics.

### **Corruption**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

BERTOUA le 27 Avril 2021

Le MAIRE

KOUME Honoré

[Télécharger le DAO](#)

---

# **COMMUNE DE FOUMBAN : POUR LA CONSTRUCTION DES ESPACE DE LECTURE AL'ECOLE PUBLIQUE DE KOUNGA ET L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINKA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Le Maire de la Commune de FOUMBAN, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de FOUMBAN, un Appel d'Ofifres National Ouvert en urgence pour la réalisation de l'opération

sus indiquée.

## **2. Consistance des prestations**

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction des espaces de lecture à l'Ecole Publique de Kounga et l'Ecole Publique de Nfirdca dans la commune de Fouban.

## **3. Coût prévisionnel**

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de 5 000 000 (cinq million) francs CFA.

## **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 (trois) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## **5. Allotissement**

Les travaux sont en un seul lot et concernent les travaux de construction des espaces de lecture à l'Ecole Publique de Kounga et l'Ecole Publique de Njinka dans la commune de Fouban

## **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de chance aux entreprises.

## **7. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2021.

## **8. Consultation du dossier**

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de FOUMBAN(Service Technique de la Commune de Fouban)» Tel :697 9718 25

## **9. Acquisition du dossier**

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis

auprès de la Mairie de FOUMBAN sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de FOUMBAN d'une somme non remboursable de dix milles (10000) francs CFA.

#### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de Fouinban à la Commission Interne de passation des marchés publics au plus tard le 25 MARS 2021 heures locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE URGENCE N° 002/AONO-PU/C-FBAN/MO/CIPMPF-AI/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION DES ESPACES DE LECTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUNGA ET L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINKA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

**Financement : BIP**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

#### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission et délivrée par une des banques de premier ordre par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de : cent mille (100 000) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de : cent mille (100 000) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard

y>jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du mardié, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le servkre émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulationsdu Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois préoedant la date originale de dépôt des offresou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25 MARS 2021 à 11 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de FOUMBAN.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de Tc&vel&ppeAcoateaant les pièces admlsi^atives (volume1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe Bcontenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe Ccontenant les offres financières {volume 3)

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y taire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).



## **14. Critères d'évaluation**

### **Principaux critères éliminatoires**

- Ne pas produire de déclaration sur l'honneur ;
- N'avoir pas satisfait à minimum 70% des critères à l'analyse des offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent;
- Avoir un marché encore en cours d'exécution du fait de l'Entreprise ;
- Avoir un marché abandonné au cours des années 2018, 2019 et 2020 ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité

### **Principaux critères essentiels**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. la présentation de l'offre (02 critère);
2. L'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
3. le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
4. les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
5. la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
6. l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

## **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités technique et financières {70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois sous peine de se voir éliminer avant la signature de la décision d'attribution l'entreprise doit présenter les originaux des dossiers du matériel roulant et les diplômes du personnel présenté dans l'offre.

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres,

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Fouban

FOUMBAN le 22 Février 2021  
Le MAIRE  
NDAM NJOYA Tamaino

[Télécharger le DAO](#)

---

**PRÉFECTURE DE LA MENOUA :  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
DE REHABILITATION DE**

# L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE FOKOUE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBUC (BIP). EXERCICES 2021

[Télécharger le DAO](#)

## 1. Objet

Le Préfet du Département de la Menoua, Autorité Contractante, lance pour le compte du budget d'investissement public 2021 pour le Département de la Menoua, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Réhabilitation de l'inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Fokoué, Département de la MENOUA, en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestation

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif, notamment :

- a) Travaux préliminaires ;
- b) Maçonneries ;
- c) Menuiseries et Vitrierie ;
- d) Charpente et Plafonnage ;
- e) Electricité ;
- f) Plomberie – Sanitaire ;
- g) Peinture ;

## 3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces travaux est de Douze millions (12 000 000) de francs CFA TTC.

#### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offre est de Trois (03) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

#### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction et réhabilitation de bâtiment.

#### **6. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget d'investissement Public, exercice 2021.

#### **7. Consultation du dossier**

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis dans les Services de la Préfecture de Dschang.

#### **8. Acquisition du dossier**

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Dschang, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de Vingt-cinq mille (25 000) FCFA, payable au Trésor Public contre quittance au titre des frais d'achat de dossier.

#### **9. Remise des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Dschang, le 22 mars 2021 à 14 heures; heure locale et devront porter la mention suivante:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°03 /AONO/F.34/CDPM/2021 DU 25 FEVRIER 2021**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE FOKOUE, EN  
PROCEDURE D'URGENCE.**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

**10. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Trois cent mille(300 000) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

## **11. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis sera faite en un (01) temps et en trois étapes :

- 1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume I),
- 2 étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les pièces techniques (Volume II),
- 3 étape : Ouverture de l'enveloppe G contenant l'offre financière (Volume III)

Cette ouverture aura lieu le 22 mars 2021 à partir de 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés, dans la salle des Conférences de la Préfecture de Dschang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **12. Critères d'évaluation**

### **11 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission au terme de la séance d'ouvertures des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels.
- Absence d'une pièce administrative après la séance de dépouillement ;
- Production en nombre insuffisant des offres de soumission (07 exemplaires dont 01 original et 06 copies).

## **2. Critères essentiels**

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après ;

- Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV) ——— Oui/Non
- les références de l'entreprise ——— Oui/Non
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ——— Oui/Non
- Délai d'exécution ——— Oui/Non
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ——— Oui/Non
- Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres. ——— Oui/Non

### **13. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

### **14. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

### **15. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Dschang, Tél : (237)656 55 59 87.

DSCHANG le 25 Février 2021  
Le MAIRE  
NTWA MBOKE Godlive

---

**PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LE DEPARTEMENT DU NDE (02 LOTS)  
LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CETIC BILINGUE DE FAGNO DANS L'ARRONDISSEMENT DE TONGA. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BAZOU.**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires et du Ministère de l'éducation de base un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

**2. Consistance des prestations**



Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1. TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES ;
2. TERRASSEMENT;
3. FONDATIONS ;
4. MAÇONNERIE – ELEVATION ;
5. CHARPENTE – COUVERTURE ;
6. MENUISERIE MÉTALLIQUE;
7. MENUISERIE BOIS;
8. PLOMBERIE SANITAIRE ;
9. ELECTRICITE ;
10. REVETEMENT – PEINTURE – VITRERIE ;
11. V.R.D.

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC pour le lot 1;
- vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs CFA TTC pour le lot 2.

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

### **5. Allotissement**

Les travaux sont constitués en deux (02) lots.

### **6. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par

le Budget d'investissement Public, Exercice 2021.

### **8. Consultation du dossier**

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

### **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de trente mille (30.000) Francs CFA.

### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales au plus tard le 22 Mars 2021 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG DU 17 FEVRIER 2021  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LE  
DEPARTEMENT DU NDE**

**“INDIQUER LE LOT”**

**Financement : BIP EXERCICE 2021**

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de ;

- 400.000 (quatre cent mille) francs CFA pour le lot 1 ;
- 550.000 (cinq cent cinquante mille) francs CFA pour le lot

2.

Et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances. .

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, . Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable .L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le ministère chargé des Finances vaut l'élimination

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 Mars 2021 à 12 heures par la Commission

Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

**L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :**

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

2 étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

**14. Critères d'évaluation**

Principaux critères éliminatoires

1. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
2. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
3. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
4. Absence de la caution de soumission
5. Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
6. Pièce administrative non régularisée après 48 heures

**Principaux critères essentiels**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La présentation de l'offre (01 critère);
2. l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
3. le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
4. les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
5. la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
6. l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

### **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB: un soumissionnaire peut être adjudicataire de deux (02) lots.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un sms aux numéros 673205725/ 699370748.

BANGANGTE le 26 Février 2021  
Le PRÉFET  
EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)

---

# **PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU NDE (LOT UNIQUE)**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

## **2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1. TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
2. ETUDES ET TRAVAUX PREPARATOIRES;
3. TERRASSEMENTS ;
4. FONDATIONS;
5. ELEVATION ;
6. PROTECTIONS ET ASSAINISSEMENT;
7. MENUISERIE METALLIQUE;
8. PEINTURE ;
9. ÉLECTRICITÉ ;
10. EQUIPEMENTS ;

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.

#### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### **5. Allotissement**

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

#### **6. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

#### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5536467054517352202.

#### **8. Consultation du dossier**

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

#### **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de soixante dix mille (70.000) Francs CFA

#### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales au plus tard le 24 mars 2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 002 /MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2021 DU 19 FEVRIER 2021  
EN PROCEDURE D'URGENCE  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA  
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU NDE  
Financement : BIP, EXERCICE 2021  
< A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »,**

**11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, u. caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre d'un montant de 1.000.000 (un million)francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

**12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en service émetteur ou une autorité administrative

(Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances vaut élimination.



NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 Mars 2021 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

#### **. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :**

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **a-Principaux critères éliminatoires**

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- Pièce administrative non régularisée après 48 heures

## **b- Principaux critères essentiels**

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- La présentation de l'offre (01 critère);
- L'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

### **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un **sms aux numéros 673205725/ 699370748.**

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

[Télécharger le DAO](#)

---

**COMMUNE DE DOUALA 5E (BASSA) :  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°  
002/A0N0/CAD5/CSTADU/CIPM/202  
1 DU 17/02/2021 POUR LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET  
EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE  
DE MASSOUMBOU, ARRONDISSEMENT  
DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU  
WOURI**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de la santé public, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/A0N0/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 17/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE MASSOUMBOU, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES ;
- FONDATION ;
- MACONNERIE POUR SUPERSTRUCTURE ;
- CHARPENTE-COUVERTURE ;
- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES
- REVETEMENT ET PEINTURE ;
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE ' SANITAIRE ;
- CARRELAGE ;
- VRD ;
- FOURNITURE MEUBLES DE BUREAU ET ORDINATEUR

## **3. Coût prévisionnel**

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de :23 000 000 (Vingt-trois millions) FCFA.

## **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois).

## **5. Allotissement**

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en un lot.

## **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## **7. Financement**

Les travaux objets du présent appel d'offre sont financés par Budget d'Investissement Public 2021

## **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours

aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Douala 5 portes 115/117 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis.

## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5 Portes 115/117 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 50 000 (Cinquante mille) francs CFA payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème.

## **10. Remise des offres**

### **Présentation de l'Offre**

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres(RPA0) Le soumissionnaire doit produire son offre en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPA0.

### **Remise des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège au plus tard le 17/03/2021 à 12 heures. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres. Les offres devront porter la mention

:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 002/ AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 17/02/2021 POUR LES**  
**TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE**  
**MASSOUMBOU, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établit par une banque de premier ordre agréée ou une des assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de : 460 000 FCFA (Quatre cent soixante milles)

Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

**12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des offres aura lieu le 17/03/2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions, à la porte 116 de l'immeuble siège

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **Evaluation des Offres**

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui / non)

#### **Critères éliminatoires :**

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièces
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP (offre financière)
- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative à l'ouverture
- Pièce Administratives non conformes ou non régularisées dans les 48 heures après le dépouillement.

- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
- Figurer dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.
- Note technique inférieure à 6/8 de ces critères

#### **14.2 critères essentiels :**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Présentation de l'offre Oui/Non
- 2) La capacité financière et chiffre d'affaire Oui/Non
- 3) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 6) note méthodologique (organisation planning d'approvisionnement, compréhension du projet) Oui/Non
- 7) Acceptation des conditions du marché CCAP et CCTP paraphés à toutes les pages et signé et daté à la dernière page.
- 8) Rapport de visite de site signé sur l'honneur plus photos en couleur Oui/Non

L'offre est validée après satisfaction de 6/8 au moins de ces critères.

#### **Conditions d'évaluation financière**

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

#### **Evaluation financière**

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

#### **15. Attribution**

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme,



administrativement, techniquement et financièrement évaluée la moins disant.

#### **16. Durée de validité des offres**

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date de dépôt des offres.

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Mairie de Douala 5ème. Porte 115/117 Tel : 677 46 96 95

DOUALA le 17 Février 2021

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

[Télécharger le DAO](#)

---

**COMMUNE DE DOUALA 3E (BASSA) :  
APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/A0N0/CAD3/CIPM/2021 du  
02 mars 2021 POUR LES TRAVAUX  
DE REHABILITATION DES SALLES**

# DE CLASSE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOGPASSI III DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème

[Télécharger le DAO](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation des salles de classe de l'école publique de Ndogpassi 3 dans l'Arrondissement de Douala 3ème.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- MACONNERIE
- BETON ARME POUR POTEAUX
- ENDUIT
- CHARPENTE ' COUVERTURE

## 3. Coût prévisionnel

Pour une provision budgétaire de 8 600 000 (Huit million six cent mille) francs CFA.

## 4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## **5. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un seul lot. Réhabilitation des salles de l'école publique de Ndogpassi 3 :

## **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

## **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, pour une provision budgétaire de 8 600 000 (Huit million six cent mille) francs CFA.

## **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755, dès publication du présent avis.

## **9. Acquisition du dossier**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20.000) francs CFA versée à la Recette Municipale de Douala III.

## **10. Remise des offres**

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de

ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, au plus tard le 22 Mars 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 001/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 02 mars 2021**

**TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DE L'ECOLE  
PUBLIQUE DE NDOGPASSI III DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

**11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard 22 Mars 2021 à 14 heures précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1er étage, de l'hôtel de ville de Douala 3ème.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de cent soixante-douze mille (172.000) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances telles que listées à la pièce n° 11, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

**12. Ouverture des plis**

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage, le 22 Mars 2021 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGA0 est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

### **13. Critères d'évaluation**

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

#### **Critères éliminatoires particuliers**

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative non remise après 48h ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur de la non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.

#### **Critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPA0 notamment) :

- Présentation générale de l'Offre \_\_\_\_\_ Oui/non
- Références techniques de l'entreprise \_\_\_\_\_ Oui/non
- Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement \_\_\_\_\_ Oui/non
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels \_\_\_\_\_ Oui/non
- Méthodologie d'exécution \_\_\_\_\_ Oui/non
- Capacité financière \_\_\_\_\_ Oui/non

### **Qualification Technique**

Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses sous-critères.

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

### **14. Attribution**

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.

### **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 699795755.

[Télécharger le DAO](#)

---

**PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET  
AFAMBA: APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N° 04/AONO/J05/  
CDPM/2021 DU 04 MARS 2021  
POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE  
DEUX SALLES DE CLASSE AU  
LYCEE TECHNIQUE D'AWAE,  
DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET  
AFAMBA, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Préfet, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Lycée Technique d'Awae, un Avis d'Appel

d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

## **2. Consistance des prestation**

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage pour ces travaux de construction est de vingt-deux millions (22 000 000) de Francs CFA.

## **4. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître -d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois ;

## **5. Allotissement**

Lesdits travaux font l'objet d'un lot unique

## **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par le Ministère des Marchés Publics.

## **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par



le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2021.  
(MINESEC) ; Imputations : 55 25 331 01 571194 2222 443

### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Mfou, auprès du chef de service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis ;

### **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Mfou, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Perception d'AWAE ;

### **10. Remise des offres**

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées au Service des Marché de la Préfecture de Mfou, au plus tard le 29 /03/2021 à 12 heures précises et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 04 /AONO/J05/CDPM/2021 DU 04 MARS 2021  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE  
CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET  
AFAMBA, RÉGION DU CENTRE  
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le montant de 2% du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit un montant de quatre cent quarante mille (440 000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au ' delà de la date originale de validité des offres ;

## **12. Recevabilité des offres**

Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes :

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres aura lieu, le 29 /03/2021 à 13 Heures par la Commission Départementale de la Passation des Marchés, dans la salle de conférences de la Préfecture de Mfou ;

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

## **14. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### **1 Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment :

- a- Absence de caution de soumission ;
- b- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- c- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- d- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis
- e- Absence ou Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou dans le DQE.

### **2 Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des candidats

porteront sur :

- a- Références de l'entreprise ;
- b- Qualification du personnel ;
- c- Matériel ;
- d- Méthodologie et organisation ;
- e- Présentation General des offres.

### **15. Attribution**

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Mfou ou auprès du Directeur du Lycée Technique d'AWAE;

### **-ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES**

Le Préfet de la Mefou et Afamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) ET A L'ARMP, AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517.

YAOUNDE le 04 Mars 2021  
Le PRÉFET  
KIN-NOU NANA THIERRY

[Télécharger le DAO](#)

---

**PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME  
: AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT  
N°005/A0N0/C18/CDPM-SM/2021  
du 04 MARS 2021 EN PROCEDURE  
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DU BATIMENT  
ADMINISTRATIF DE LA SOUS  
PREFECTURE DE DIZANGUE,  
DEPARTEMENT DE LA SANAGA  
MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2021, le Préfet de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte du Sous-préfet de

l'Arrondissement de DIZANGUE ,Département de la SANAGA MARITIME, Région du Littoral , un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réhabilitation du bâtiment administratif de la Sous-préfecture de DIZANGUE.

## **2. Consistance des prestation**

Les travaux portent sur le second 'uvre et comprennent principalement les opérations suivantes :

LOT 100 : Etude-Travaux préparatoires ;

LOT 200 : Raccords et maçonnerie ;

LOT 300 : Charpente couverture ;

LOT 400 ; Menuiserie bois, métallique et ALU ;

LOT 500 ; Revêtement et plomberie ;

LOT 600 : Electricité-Climatisation ;

LOT 700 ; Peinture

## **3. Coût prévisionnel**

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 11.200.000 (Onze million deux cent mille) Francs CFA.

## **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(03) mois.

## **5. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un Lot unique.

## **6. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

## **7. Financement**

: Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, sur la

ligne d'Imputation budgétaire N° \_\_\_\_\_

### **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'EDEA dès publication du présent Avis.

### **9. Acquisition du dossier**

: Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture du Département de la Sanaga Maritime, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de 20 000 (vingt mille) Francs CFA payable à la Recette de Finances d'EDEA.

### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Préfecture du Département de la Sanaga Maritime, au plus tard le 1er avril 2021 à 12 Heures, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 005/AONO/C18/CDPM-SM/2021 du 04 mars 2021**

**EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT  
ADMINISTRATIF DE LA SOUS PREFECTURE DE DIZANGUE DEPARTEMENT DE  
LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.0 d'un montant égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit deux cent vingt quatre milles (224 000) FCFA valable pendant trente (30)

jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque.

La participation à la séance d'ouverture des plis est restreinte aux représentants des soumissionnaires, et le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01), même en cas de groupement d'entreprises.

Pour les marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un seul temps au cours d'une même session.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 1er avril 2021 à 13 Heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la PREFECTURE D'EDEA, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur

choix dument mandatée.

## **14. Critères d'évaluation**

### **CRITERES ELIMINATOIRES**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence des justificatives dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture.

### **CRITEES ESSENTIELS**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;

## **15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative



conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Préfecture d'EDEA dès publication du présent avis.

EDEA le 04 Mars 2021  
Le PRÉFET  
ABONDO Cyrille Yvan

[Télécharger le DAO](#)